

## Luxembourg

## Aujourd'hui

## Beluxphoto: le gagnant du mois



La photo gagnante du mois de septembre.

**Beluxphoto est un forum photo créé par un Arlonais, Romain Lambay. La Meuse Luxembourg est partenaire de ce forum. Beluxphoto, organise un concours mensuel. Les membres ont la possibilité de voter pour les différentes photos proposées. Chaque mois la photo gagnante sera publiée dans nos pages. Le mois de septembre avait pour thème le portrait. Voici la photo gagnante, une photo du modèle Céline Godfroid réalisée par "Arabis" alias Laurent Dernelle de Namur. Si la photographie vous intéresse, vous pouvez rejoindre ce forum en vous connectant à l'adresse [www.beluxphoto.com](http://www.beluxphoto.com)**

## Jacques Balon arrête la politique



Le conseiller provincial MR a annoncé sa démission. ■ F.H.

**Jacques Balon a annoncé qu'il allait démissionner de sa fonction de conseiller provincial et qu'il arrêterait la politique. L'ancien député permanent a décidé de se consacrer pleinement à sa société Ecowatt, spécialisée dans les panneaux photovoltaïques. Le Libramontois précise qu'il préfère démissionner parce qu'il n'a plus le temps d'assumer pleinement son poste au sein du conseil provincial. De plus, vu l'enjeu énergétique actuel l'activité d'Ecowatt a de beaux jours devant elle. Aussi, il serait dommage pour Jacques Balon que sa casquette soit une entrave à l'acquisition d'éventuels marchés publics.**

LUXEMBOURG COUR D'APPEL

## Elodie: la douleur et puis la mort

Le procès en appel des meurtriers présumés a débuté hier

**Eugène Mousel tente d'enfoncer son ex-compagne Irmgard Linden. Celle-ci a bien du mal à garder la tête hors de l'eau.**

C'est dans le flambant neuf complexe judiciaire du St-Esprit, à Luxembourg, qu'a débuté hier le procès devant la Cour d'appel de la Chambre criminelle d'Eugène Mousel (45 ans) et Irmgard Linden (40 ans, elle comparait libre) qui doivent répondre du meurtre d'Elodie Koczynski, une jeune femme de 20 ans originaire d'Halanzy. Les interrogatoires de l'un et de l'autre n'ont rien apporté de neuf par rapport à tout ce qui avait été dit en première instance. Le duo s'accorde pour dire qu'il a "recruté" Elodie dans le quartier de la gare à Luxembourg pour que Linden ait des rapports sexuels avec elle. C'est tout. Pour le reste c'est chacun pour soi! Mousel, qui n'a rien à perdre, indique que c'est Linden qui s'est emportée en premier, lui demandant de tuer Elodie et lui apportant un couteau pour ce faire. Avant de s'exécuter en la décapitant dans la baignoire il va la violer et lui infliger plusieurs coups de couteau. Oui, la jeune femme a souffert avant de mourir. Linden, de son côté, dit avoir été passive. Ne pouvant éviter le pire car n'osant contrarier un Mousel décidé à tuer. À la barre, c'est le numéro de la femme soumise qu'elle a joué, plutôt mal d'ailleurs, aux magistrats. Les avocats ont plaidé dans le sens voulu par leur client. M<sup>e</sup> Monti, pour Mousel, a insisté



La maman d'Elodie (à droite, en vert) a dû croiser Irmgard Linden (de dos, veste brune) au palais. ■

sur l'implication de Linden. Et demandé une peine qui oscille entre 10 et 35 ans. M<sup>e</sup> Bettel, pour Linden, a indiqué que rien ne la poussait à mentir. Et que rien n'indiquait dans le dossier que sa cliente avait incité au meurtre. Qu'il y avait au moins un doute et que ce doute devait lui bénéficier. N'osant pas, comme en première instance, plaider l'acquiescement il a demandé aux juges une peine moins sévère que les 20 ans prononcés par la Chambre criminelle. Mardi prochain, la Cour entendra les réquisitions de l'avocate générale Jeanne Guillaume. «

NICOLAS LÉONARD

## La triste fin d'une jeune femme de 20 ans

C'est le 13 septembre 2006 que des restes humains sont retrouvés dans les bois de Leudelage (L). Un crâne, un fémur et un humérus épargnés par les animaux et qui étaient ceux d'Elodie Koczynski. Cette jeune femme de 20 ans, originaire d'Halanzy (Aubange) était signalée disparue depuis plus de deux ans. On apprendra par la suite que c'est un certain Eugène Mousel qui a indiqué où se trouvaient les restes d'Elodie. Un homme de 45

ans qui va aussi avouer le meurtre. Celui-ci a eu lieu dans la nuit du 19 au 20 mai 2004, avec la complicité de sa compagne Irmgard Linden. Suite à des jeux érotiques à trois la situation a dérapé. Mousel a violé et poignardé Elodie. Avant de l'achever en la décapitant, puis en dépeçant le corps. En décembre 2007, la Chambre criminelle a condamné, pour ces faits, Mousel à la prison à vie. Et Linden à 20 ans de prison.

## ENTRETIEN:

Nathalie Edon

MAMAN D'ÉLODIE

## "Choquée par l'avocat de Linden"

Nicolas Léonard  
JOURNALISTE

**Certains propos tenus lors de cette audience vous ont fait très mal. Vous avez même quitté la salle...**

Sur le plan pénal M<sup>e</sup> Bettel, l'avocat de Linden, peut dire ce qu'il veut. Mais j'ai été très choquée des arguments avancés quand il a fallu aborder le volet civil. Dire que la douleur ressentie par le petit frère d'Elodie n'était pas de la même nature que la mienne et que donc l'indemnisation devait être différente... je trouve cela lamentable. **La douleur de savoir sa soeur morte est d'ailleurs toujours vivace?**

Je me souviens du jour où j'ai dû annoncer à mon fils que sa



Nathalie Edon n'a pas apprécié les arguments de M<sup>e</sup> Bettel.

sœur était morte. C'est terrible. Depuis, il est scolarisé dans un institut spécialisé. À cause de ce qui est arrivé à Elodie il est fragile! Sous-entendre que cet enfant "à problème" n'a sans doute pu ressentir une vraie douleur c'est injuste, et faux.

ME VOGEL VEUT QUE LA SOCIÉTÉ SOIT PROTÉGÉE

## "Pas une goutte de regret ou d'émotion"

M<sup>e</sup> Vogel, qui défend la famille d'Elodie, a plaidé hier avec la verve qui le caractérise. La cible dans sa ligne de mire: le seul et unique Mousel. Mousel, il le connaît bien. "Depuis 1986 quand il a décapité à la hache mon ami le professeur Schumacher, un dossier que j'ai plaidé en assises", a-t-il indiqué à la Cour. Déjà Mousel avait fait preuve d'une inhumanité totale. "Tout comme aujourd'hui: pas une goutte de regret, pas de repentir, pas d'émotion... Alors que pour décrire ce qu'il a fait subir à Elodie les mots sont à inventer. Ce n'est pas à la partie civile, normalement, de réclamer une peine. Moi, je le fais. Je réclame la perpétuité! Il faut protéger la société de ce monstre. Il est incurable et prend du plaisir à tuer, à dépecer. Il se délecte de l'horreur. Si un jour il sort de prison il recommencera." Linden? "Elle a dû subir Mousel", a dit l'avocat brièvement. "Mais



Un monument du barreau. ■

vous confirmerez les 20 ans infligés en première instance." Enfin, M<sup>e</sup> Vogel a aussi fustigé la Justice de son pays "laxiste et qui aura besoin d'une réforme". Et de rappeler que "si la Justice avait fait ce qu'elle devait faire, si le procureur d'Etat n'était pas entré en léthargie, si certains avaient juste fait leur travail... Elodie serait toujours en vie. Cela a été largement démontré!" «

N.LD

La Meuse

CHEF D'ÉDITION : Frédéric BACH  
LA MEUSE - LUXEMBOURG  
Grand-Rue, 59 - 6700 Arlon  
Chaussée de l'Ourthe, 16 - 6900 Marche  
[redluxembourg.lameuse@sudpresse.be](mailto:redluxembourg.lameuse@sudpresse.be)  
[www.lameuse.be](http://www.lameuse.be)

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Didier HAMANN  
RÉDACTEUR EN CHEF : Thierry DELHAYE  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Philippe MIEST  
CHEFS DE L'INFORMATION GÉNÉRALE :  
Françoise GILSON - Hubert VANSLEMBROUCK  
CHEF DES SPORTS : Yves SIMON  
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT :  
André THIEL  
COORDINATEUR : Marc DURANT  
SUD PRESSE S.A.  
RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR  
Editeur responsable : Patrick HURBAIN

070/21.10.10

(TARIF ZONAL)

UN NUMÉRO UNIQUE  
POUR TOUS VOS BESOINS:

- SERVICE CLIENTÈLE
- AVIS NÉCROLOGIQUES
- PETITES ANNONCES
- ANNONCES COMMERCIALES
- REDACTION GENERALE

E-MAIL  
[abonnements@sudpresse.be](mailto:abonnements@sudpresse.be)

ABONNEMENTS

3 MOIS 60 €

6 MOIS 118 €

12 MOIS 212 €

À VERSER AU COMPTE

ING 340-0098371-51

EN MENTIONNANT

L'ÉDITION SOUHAITÉE